

-----  
Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

**COMMUNAUTE** -ooOoo---  
**D'AGGLOMERATION**  
**DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

*Le mardi 17 octobre 2023, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 11 octobre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.*

**ETAIENT PRESENTS :**

*GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie (à partir de la question 11), DE CARRION Alain, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DUBY Sophie (à partir de la question 8), DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, DUPONT Yves, GLUSZAK Franck, HOCQ René, JURCZYK Jean-François (à partir de la question 9), LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, PAJOT Ludovic (à partir de la question 9), PHILIPPE Danièle, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VOISEUX Dominique*

**PROCURATIONS :**

*THELLIER David donne procuration à GACQUERRE Olivier, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne (jusqu'à la question 10), DELECOURT Dominique donne procuration à DE CARRION Alain, DEPAEUW Didier donne procuration à DUCROCQ Alain, DUBY Sophie donne procuration à LECONTE Maurice (jusqu'à la question 7), HENNEBELLE Dominique donne procuration à DUHAMEL Marie-Claude, MULLET Rosemonde donne procuration à COCQ Bertrand, DEFEBVIN Freddy donne procuration à BARROIS Alain, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DELETRE Bernard, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, MARCELLAK Serge donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, OPIGEZ Dorothee donne procuration à PHILIPPE Danièle, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice (jusqu'à la question 8), PREVOST Denis donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, TASSEZ Thierry donne procuration à DUPONT Yves*

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

*BOSSART Steve, IDZIAK Ludovic, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DRUMEZ Philippe, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, BECUWE Pierre, BLONDEL Marcel, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DECOURCELLE Catherine, DELANNOY Marie-Joséphé, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, FLAJOLET André, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LEVENT Isabelle, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno, VERWAERDE Patrick*

*Monsieur LELEU Bertrand est élu Secrétaire,*

*La séance est ouverte,*



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

**DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**17 octobre 2023**

**POLITIQUE DE LA VILLE**

**FONDS D'AIDE A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT DES TPE**  
**ARTISANALES, COMMERCIALES ET DE SERVICES EN QUARTIER POLITIQUE**  
**DE LA VILLE – VERSEMENT DES AIDES FINANCIERES**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°CC2022/136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises

Par délibération en date du 27 septembre 2017, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif d'aides à la création et au développement des TPE artisanales, commerciales et de services en quartier politique de la ville (QPV).

Ces aides visent à maintenir et à développer l'activité économique et l'emploi portés par des TPE dans les communes ayant des quartiers prioritaires politique de la ville du territoire. Elle contribue à l'attractivité des communes QPV.

La procédure prévoit que les aides sont accordée par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission composée de techniciens du Développement économique, Emploi et Transition numérique, du Conseiller délégué en charge de la Politique de la ville, du Conseiller délégué au commerce et à l'artisanat et des partenaires de la création d'activités (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Artois Initiative, Chambre de Commerce et d'Industrie et la BGE Hauts-de-France)

La commission s'est réunie le 13 septembre 2023. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » 02 octobre 2023, il est proposé à l'Assemblée :

- d'attribuer des aides financières correspondantes aux bénéficiaires en quartier politique de la ville, sous forme de subventions concernant les dossiers de création des TPE artisanales, commerciales et de services, pour un montant de 31 897 € repris au tableau ci-annexé.

- et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,  
Le Bureau communautaire,  
A la majorité absolue,

**ATTRIBUE** des aides financières correspondantes aux bénéficiaires en quartier politique de la ville, sous forme de subventions concernant les dossiers de création des TPE artisanales, commerciales et de services, pour un montant de 31 897 € repris au tableau ci-annexé,

**AUTORISE** le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces correspondantes.

**PRECISE** que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,  
Par délégation du Président,  
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **19 OCT. 2023**

Et de la publication le : **19 OCT. 2023**  
Par délégation du Président,  
Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice



LECONTE Maurice

**VALIDATION DES DEMANDES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17/10/2023**  
**COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIERES A L'INVESTISSEMENT ET A L'EMPLOI DU 13/9/23**  
*Création des très petites entreprises en QPV*

Entreprise	Dirigeant	Activité / APE	Localité	Prévisionnel investissement	Prévisionnel emploi	Aide investissement	Aide Emploi	Total subvention
FRANCOIS-VECHE Valérie	FRANCOIS-VECHE Valérie	Food truck	DIVION (62460) 10 rue Marcel Seilliez	31 931	1	4 790	1 000	5 790
BEN'VAP	DUFOUR Benoit	Vente de cigarettes électroniques	LILLERS (62190) 28 place Roger Salengro	12 500	1	1 875	1 000	2 875
CB DECO	BOURRE Christophe	Peintre en bâtiment	NOEUX-LES-MINES (62290) 14 rue Juliot Curie	21 592	1	3 239	1 000	4 239
ATELIER D'ESTELLE (L')	MICHEL Estelle	Salon de coiffure	AUCHEL (62260) 8 rue Florent Evrard	10 476	1	1 571	1 000	2 571
ESSENTIEL SPA ET BEAUTE	PRUVOST Grégory	Institut de beauté	BETHUNE (62400) 120 Boulevard Raymond Poincaré	41 416	3	6 212	3 000	9 212
ATOUBOIS	MARTINACHE Jacques	Menuiserie	BETHUNE (62400) 67 rue Georges Colomb	22 869	1	3 430	1 000	4 430
DOUCE BIO'TE	NUTTIN Mélanie	Salon d'esthétique	BRUAY-LA-BUISSIÈRE (62700) 793 rue Louis Dussart	11 865	1	1 780	1 000	2 780
<b>7</b>						<b>22 897</b>	<b>9 000</b>	<b>31 897</b>